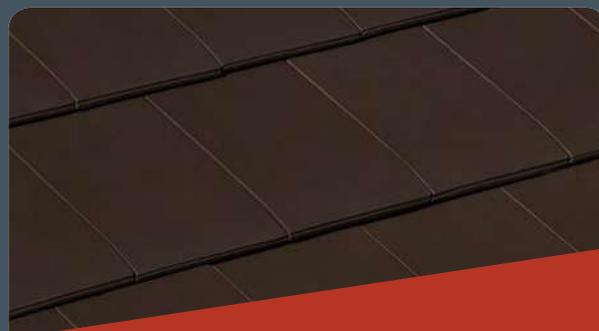


SIGNY®

Des lignes généreuses pour des ouvrages remarqués

Tuile Grand Moule Aspect Plat 110 au m²



SIGNY®



- 3 Excellente étanchéité : Monier garantit que la tuile SIGNY® peut être posée sur des pentes plus faibles que celles recommandées par le DTU.
- 3 Grand format économique : la tuile SIGNY® a un très grand taux de couverture.
- 3 Esthétique : la tuile SIGNY® a le nez très fin pour un rendu sur toit design et harmonieux.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite à emboîtement, à pureau plat
Nombre de tuiles au m ²	de 9,7 à 11,9
Poids unitaire	≈ 4,9 kg
Poids au m ²	de 47,5 à 58,3 kg
Longueur hors-tout	≈ 48 cm
Largeur hors-tout	≈ 32,6 cm
Largeur utile	≈ 28 cm
Pureau longitudinal variable	de 30 à 37 cm
Jeu d'assemblage longitudinal	7 cm*
Jeu d'assemblage transversal	≈ 0,2 cm*
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,7 à 3,3 ml
Mise en œuvre	Pose à joints croisés de droite à gauche
Norme produit de référence	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-203 [DTU 40.21.1]
Nombre de tuiles par palette	210
Poids de la palette	1030 kg

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moules Faible Galbe à Pureau Plat, double emboîtement, double recouvrement, à pureau variable, de 9,7 à 11,9 au m², de type SIGNY® de Monier ou similaire. Son jeu d'assemblage usuel est de 7 cm en longitudinal avec un emboîtement de 50 mm avec déflecteur d'eau et de 0,4 cm en transversal. Sa pose se fera à joints croisés de droite à gauche, sur liteau conformément à la norme d'application NF P 31-203 [DTU 40-21.1]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

FDES / EDP

TERRE CUITE
Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont : l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Essai de résistance au gel subi selon NF EN 539-2).

NUANCIER



Rouge Vieilli (7E)



Anthracite Nouveau (3L)



Moka (9K)



Chaume Vieilli (1V)

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

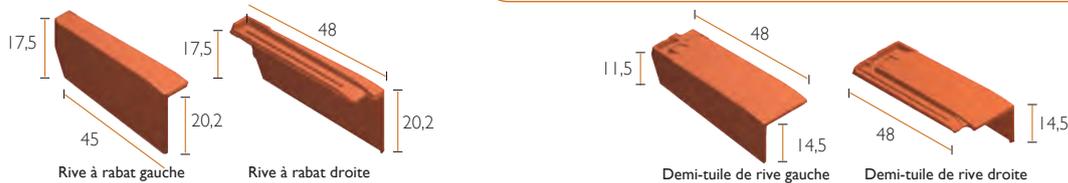
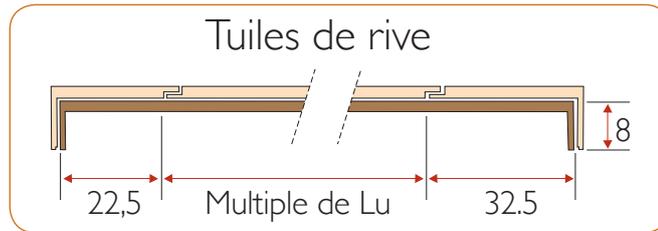
LES POINTS SINGULIERS

RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

Les accessoires de rive SIGNY® offrent 3 choix de finition de rives :

- Rive à rabat,
- Tuile de rive et demi-tuile de rive,
- Tuile d'about et demi-tuile d'about.

Les joints croisés s'obtiennent par l'utilisation de la demi-tuile ou de la demi-tuile de rive ou de la demi-tuile d'about.



FAITAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau.

Ce système permet au faitage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.

Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse en arêtier.

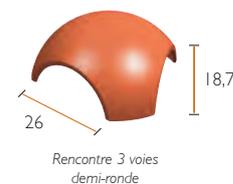
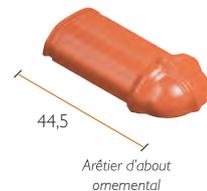
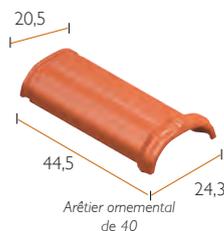
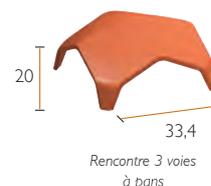
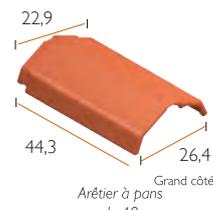
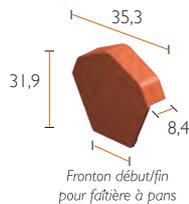
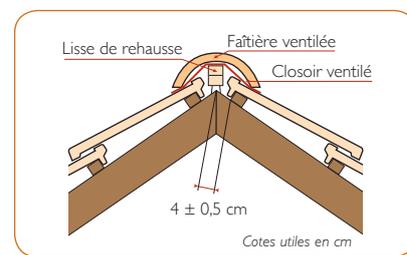
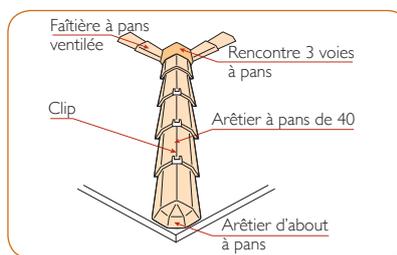
Toutes les faitières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène.

D'une mise en œuvre rapide,

la pose d'un faitage/arêtier à sec permet

d'assurer une ventilation et facilite

les interventions a posteriori.



AÉRATION & VENTILATION

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée.

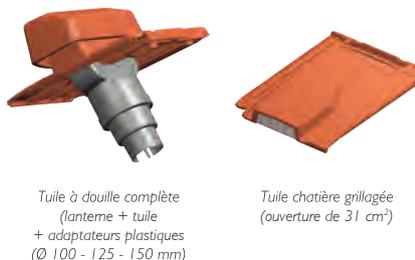
Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles châtières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faitage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le linteau d'égout ventilé.

Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Les sections de ventilation mentionnées tiennent compte des valeurs uniformisées par les dernières révisions des DTU de la série 40.2...



Le design de la tuile SIGNY® assure une ventilation basse de 109 cm²/ml.

A noter :
pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

	Type de comble	Section totale de ventilation ^(a)
Comble non aménagé sans écran		$S = 1/5000$
Comble non aménagé avec écran		$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000^{(b)}$
Rampant isolé sans écran		$S = 1/3000$
Rampant isolé avec écran		$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000$
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant		$S = 1/5000$

S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.
S₁ caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.
S₂ caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.
 (a) rapportée à la surface projetée horizontalement.
 (b) sauf écrans de sous-toiture respirants sous Avis Technique type SPIRTECH®

LES POINTS SINGULIERS

ÉGOUT

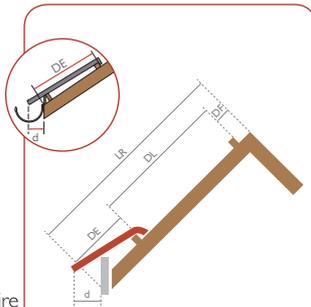
Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées. Se reporter au DTU en vigueur (40.211) :

- Europanneton® PAC Inox pour égout.

La pose en liteau de basculement d'un liteau PVC ventilé (ventilation 200 cm²/ml) garantit quant à lui la ventilation basse linéaire conforme aux prescriptions du DTU.

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré.

Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



LR = Longueur du rampant
 DF = Distance du liteau de faitage = 4 ± 0,5 cm
 DL = Distance de litorrage = 30 à 37 cm
 DE = Distance du liteau à l'égout
 Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.
 d = 8 cm. Le débord à l'égout est déterminé suivant le type de gouttière. Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière



SOUS-TOITURE & ISOLATION



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

- (1) Les zones de vent considérées sont celles prévues par les règles NV 65 et les sites par les DTU de référence.
- (2) Une tuile fixée toutes les cinq tuiles posées.

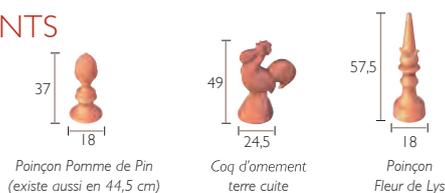
En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® PAC Inox conseillée par Monier.



Pentes en %	Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
p ≤ 100	toutes	libres	toutes	1/5 ⁽²⁾
100 " p ≤ 175	toutes	1/5 ⁽²⁾	toutes	1/5 ⁽²⁾
p # 175	toutes	toutes	toutes	toutes

ORNEMENTS



LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN % préconisées par Monier complétant le DTU

Monier garantit une pose de la tuile SIGNY® sur des pentes jusqu'à 5 % inférieures à celles préconisées ci-dessous par le D.T.U.

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Zones	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	45	50	55
Normal	50	55	65
Exposé	65	75	85

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

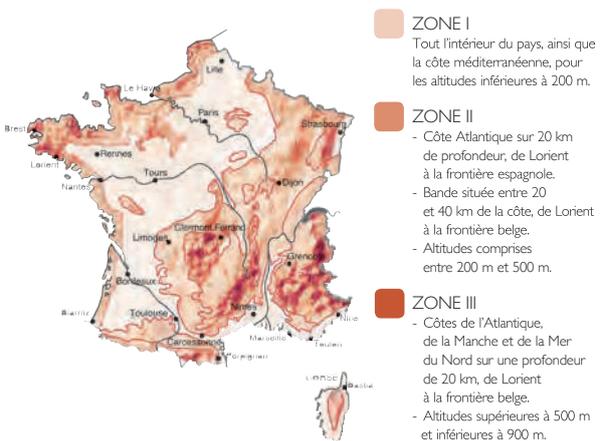
Zones	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	40	45	45
Normal	45	45	55
Exposé	55	65	75

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du D.T.U.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



DÉFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITUATION PROTÉGÉE : Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

SITUATION NORMALE : Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations).

SITUATION EXPOSÉE :

Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
 T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

www.monier.fr